



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	38	10	1

**OBJET : 02-1 - MUSEE
PICASSO - DEPOT D'UNE ŒUVRE
DE PICASSO INTITULEE « LES
CENTAURES » - CONVENTION AVEC
LE DEPARTEMENT DES ALPES-
MARITIMES - AUTORISATION DE
SIGNATURE**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

368815

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 23 DEC. 2015

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 31 DEC. 2015

Pour le Maire,



A. CLAVERIE
Directeur

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 18 décembre 2015

Le vendredi 18 décembre 2015 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 11/12/15, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAoui, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, M. Tanguy CORNEC, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

M. Serge AMAR à M. Patrick DULBECCO
Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Anne-Marie BOUSQUET
M. Henri CHIALVA à Mme Jacqueline BOUFFIER
M. Michel GASTALDI à Mme Françoise THOMEL
Mme Vanessa LELLOUCHE à Mme Sophie NASICA
Mme Rachel DESBORDES à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN
M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP
Mme Agnès GAILLOT à M. Bernard MONIER
Mme Anne CHEVALIER à M. Tanguy CORNEC
M. Lionel TIVOLI à M. Louis LO FARO

Absents : M. Marc GERIOS

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

02-1 - MUSEE PICASSO - DEPOT D'UNE ŒUVRE DE PICASSO INTITULEE « LES CENTAURES » - CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES - AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : CULTURE - TOURISME
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

L'œuvre de Picasso « Les Centaures », 5 novembre 1946 (Graphite sur vélin d'Arches – 50,5 x 66 cm) a fait l'objet de plusieurs présentations au musée Picasso dans le cadre d'un prêt du Département des Alpes-Maritimes.

Aujourd'hui, il est proposé de prolonger la mise en dépôt de longue durée de cette pièce au musée Picasso.

Cette œuvre permettra de compléter régulièrement l'accrochage de la collection du musée Picasso.

Il est précisé qu'une convention est établie à cette fin avec le Département des Alpes-Maritimes. Elle a pour objet de fixer les conditions dans lesquelles l'œuvre est mise en dépôt au musée Picasso pour une durée de cinq années.

La Commune doit ainsi présenter régulièrement l'œuvre au public, l'assurer « clou à clou » et garantir sa conservation, la mise à disposition ayant lieu de manière non onéreuse.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL


A l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec le Département des Alpes-Maritimes, relative à la mise en dépôt de l'œuvre de Pablo Picasso «Les Centaures», au musée Picasso, pour une durée de cinq années, ainsi que ses éventuels avenants qui ne bouleverseraient pas l'économie générale du contrat.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.02-1 - MUSEE PICASSO - DEPOT D'UNE OEUVRE DE PICASSO INTITULEE LES CENTAURES
- CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES - AUTORISATION DE
SIGNATURE -

Date de transmission de l'acte : 31/12/2015

**Date de réception de l'accusé de
réception :** 31/12/2015

Numéro de l'acte : DCM3688-15 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20151218-DCM3688-15-DE

Date de décision : 18/12/2015

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture